



SYNTHÈSE DU BUREAU DE L'UNÉDIC

10 juillet 2024

ACTUALITÉS

Présentation de la note de suivi des effets de l'apprentissage sur l'Assurance chômage

Au vu de l'essor important de l'apprentissage ces dernières années, l'Unédic a analysé ses conséquences sur l'Assurance chômage. Une note de suivi de ces effets a ainsi été présentée aux membres du Bureau.

Le nombre d'apprentis a quasiment triplé par rapport au niveau d'avant la réforme de 2018 (« 1 jeune, 1 solution »), jusqu'à atteindre 850 000 personnes en 2023. Cette même année, **165 000 sortants d'apprentissage ont ouvert des droits à l'Assurance chômage**. Ils représentent 8% des allocataires, contre 3% en 2019.

Les dépenses d'indemnisation liées aux ex-apprentis ont été quasiment multipliées par 2,5 depuis 2019, atteignant 770 M€ en 2023.

Découvrir l'étude de l'Unédic sur les effets de l'essor de l'apprentissage sur l'Assurance chômage

SUIVI

Bilan de la réunion de la Commission immobilière et des marchés (CIM)

Un bilan de suivi des cessions immobilières de l'Unédic a été présenté aux membres du Bureau.

L'activité de cession a connu un certain ralentissement en 2023, avec 8 ventes signées au total. À l'heure actuelle, 27 sites immobiliers restent dans le portefeuille de l'Unédic.

Sur recommandation de la CIM, les membres du Bureau valident la vente du site de Beauvais et de 5 places de parking à Troyes, la relance du processus de vente du site de Limoges et la mise en vente de 8 nouveaux sites via la plateforme d'enchères Agorastore.

Point d'avancement sur les travaux relatifs aux indicateurs de la convention tripartite

Un point d'avancement des travaux relatifs aux indicateurs de performance de la convention tripartite entre l'État, l'Unédic et France Travail 2024-2027 a été présenté aux membres de Bureau. Ce point d'avancement a notamment permis de préparer le comité de suivi (COSUI) qui s'est tenu le jeudi 11 juillet.

Depuis fin mai 2024, des groupes de travail réunissant l'Unédic, France Travail et l'État se sont réunis à 5 reprises. Ces réunions ont pour vocation de déterminer de façon commune les indicateurs pour la période 2025-2027 : leur définition, leur méthodologie de calcul, ainsi que les objectifs à atteindre.

Les échanges ont porté sur les indicateurs emploi (accès à/présence en emploi, intensité de l'emploi...), sur les indicateurs de satisfaction (des demandeurs d'emploi par rapport à l'indemnisation et à l'accompagnement, des entreprises...), avec un focus sur l'indicateur relatif à la part des montants des trop-perçus par rapport au montant des allocations versées, ainsi que sur les indicateurs d'efficacité et ceux relatifs à l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Présentation des premiers travaux des commissions du réseau national pour l'emploi

Issu de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, le **Réseau pour l'emploi (RPE)** repose sur une gouvernance à plusieurs niveaux. À l'échelle nationale, il est déployé à travers le **Comité national pour l'emploi (CNE)**, qui s'appuie sur **quatre commissions thématiques** :

- Commission « Services du réseau pour l'emploi » (inscription, orientation, diagnostic, socle commun de services aux demandeurs d'emploi et aux employeurs)
- Commission « Indicateurs »
- Commission « SI Plateforme »
- Commission « Inclusion dans l'emploi »

Une synthèse des premiers travaux relatifs à ces différentes commissions, auxquelles participent les services de l'Unédic, a été portée à la connaissance des membres du Bureau.

Les premiers travaux effectués concernent :

- les projets de définition des critères d'orientation et du référentiel de diagnostic (Commission « Services du réseau pour l'emploi ») ;
- l'échange autour du pilotage, du suivi et de l'évaluation des actions des membres du réseau pour l'emploi (Commission « Indicateurs ») ;
- l'élaboration d'un cahier des charges du SI plateforme (Commission « SI Plateforme ») ;
- le partage d'un focus sur les ambitions du SI plateforme vis-à-vis des publics les plus éloignés du marché du travail (Commission « Inclusion dans l'emploi »).

Note de suivi conjoncturel

Une note de suivi conjoncturel a été présentée aux membres du Bureau.

Elle montre que l'activité économique poursuit sa dynamique positive, le PIB ayant augmenté de +0,2% par rapport au trimestre précédent, portant l'acquis de croissance pour 2024 à +0,6%. L'inflation continue de ralentir : +2,1% après +2,3% en mai.

Le marché du travail reste très dynamique, l'emploi poursuit sa hausse avec +60 100 créations nettes d'emploi, compensant amplement les destructions nettes d'emploi enregistrées au 4^{ème} trimestre 2023 (-15 500 en variation trimestrielle).

Dans ce contexte, les différents indicateurs du taux de chômage se stabilisent autour de 7,5%.

Note financière de l'Unédic

Une note de suivi financier a été présentée aux membres du Bureau.

En juin, l'encours de dette court terme et de placements de l'Unédic ont respectivement diminué de 1,34 Md€ et 1,43 Md€ durant le mois. Le niveau de l'encours de placement de l'Unédic s'établit à 3,56 Md€ fin juin.

Sur ce mois, la variation de trésorerie de l'Unédic a été négative et vient s'établir à -96 M€.